

trouvent leur compte dans les injures reçues, leur prétexte dans la colère légitime... Vous le défendez mal, senora ; mais vous le défendez enfin. Que signifie cette accusation horrible d'une part, et cette apologie sans conviction de l'autre ? Je ne puis croire à la première, et je ne puis m'expliquer la seconde,

—En vérité, monsieur le capitaine, dit-elle comme poussée à bout, il était réservé à ceux qui veulent vous sauver de ne trouver en vous ni cette loyauté ni cette confiance que vous prodiguez à vos ennemis ; et vous, dont on vante la noblesse de sentiments, c'est à une femme que vous faites, pour la première fois de votre vie, l'affront de vous méfier de sa parole... Eh bien, puisque vous m'y forcez, vous savez tout. J'ai accusé Raphaël parce que vous m'avez arraché son nom, et que je n'ai pas calculé l'étendue de vos soupçons ; je l'ai accusé malgré moi, et cela monsieur, parce que... Mais, par pitié, veillez à vos mouvements !... Je l'ai défendu, parce que mon fiancé... celui que je dois épouser dans huit jours...

—Eh bien ?

—Eh bien, c'est lui ! c'est Raphaël.

A ce mot, le capitaine trembla dans tous ses membres comme le cheval de bataille qui entend à ses oreilles le premier coup de pistolet. Ce qu'il éprouva, c'était à la fois de l'horreur, du mépris, de la colère ; mais il se contenta pour obéir à Antonia et pour la rassurer. Puis, après un court moment de silence, il laissa de nouveau échapper cette sourde exclamation :

—C'est impossible !

—Ah oui, reprit l'Espagnole en souriant amèrement, c'est encore impossible, n'est-ce pas ?... Mais vous avez donc cru pour tout de bon venir dans ce cimetière à une partie de plaisir ? Vous n'avez donc éprouvé en route aucun pressentiment ?... vous avez conservé pendant le trajet votre insouciance et votre gaieté ? C'est impossible, dites-vous... Avez-vous remarqué l'anneau que Raphaël porte à sa main gauche ?..

—Oui, sans doute, c'est une alliance de forme particulière sur la quelle est gravé un A.

—Eh bien, regardez celui-ci.

—Et, dégageant davantage sa main, dont l'extrémité des doigts seule s'appuyait sur le bras du capitaine, elle lui fit voir l'anneau qui brillait à l'un de ses doigts, et qui portait la lettre R gravée sur le cartouche d'or. Le baron ne douta plus.

—C'est le même, s'écria-t-il ; je le reconnais parfaitement. Misérable !

—Encore une fois, lui dit la jeune fille avec une expression de terreur profonde, modérez votre indignation, ou tremblez..

—Trembler ?.. et pourquoi ?.. Voici plusieurs

fois que vous m'avertissez ainsi... ne sommez-nous pas en sûreté dans ce lieu !..

—Écoutez, monsieur de Tersie... êtes-vous bien sûr que Raphaël ne fût pas caché hier soit derrière quelque pilier ?

—Malheur ! malheur ! dit sourdement le baron.

—Et, je vous réitère cette question, en venant ici, n'avez-vous rien observé d'extraordinaire ?.. Vous a-t-il semblé que tout se passait naturellement ?

—En effet, dit Emile vivement frappé ; mais pourquoi ces questions ?

—Ah !.. c'est que, voyez-vous... là bas, sur ce banc, immobile dans sa robe blanche, ce moine qui nous observe...

—Ce moine qui nous observe ?

—Ce n'est pas... le père Ambroise... dit-elle d'une voix basse et expressive.

—Je m'en suis aperçu ; mais ce moine est-il suspect ?

Elle s'arrêta court, et lui dit avec un accent étouffé, mais profond et terribles :

—Ce moine... c'est Raphaël !

[A CONTINUER.]

CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre *chelins* par année.

Ceux qui ne se sont pas conformés à la condition du paiement d'avance, auront 2s. 6d. par an à payer en sus du prix d'abonnement, selon l'avis donné dès le 3e numéro.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous ses abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne No. 6.

FRÉCHETTE & CIE.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.